

Présents : Thomas Delclite, Benoit Nicaise, Antoine Oria, Alice Roussel, Yannick van Hoolandt et Benjamin Anciaux.

Lieu et heure du début : Le CJC à 19h00.

APPROBATION ORDRE DU JOUR

L'ODJ est approuvé.

APPROBATION CA

Le PV est approuvé.

PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER

Benjamin présente les différents bilans financiers représentant l'état de la comptabilité au 31 décembre 2016.

Le CA décide de présenter la comptabilité générale avec les résultats de l'année 2015 en comparaison devant l'AG pour plus de lisibilité.

Antoine met en garde contre les animations qui coûtent du temps et de l'argent aux permanents et à BE Larp.

AP : Thomas vérifiera avec Benjamin les derniers détails avant de finaliser la comptabilité générale.

SUIVI DES PROJETS

BETA LARP

BEta Larp s'organise bien et nous attendons environ 60-80 personnes.

Benjamin regrette certains éléments de préparation ainsi que les relations de travail entre l'Ecole du Merveilleux et BE Larp. Thomas partage cette analyse et propose que ce soit discuter en débriefing.

La Charte n'a pas été signée par les organisateurs (il faudra être plus au clair pour une prochaine fois car le document a été présenté comme une aide et non comme un cahier des charges). Il faudrait rajouter quelques points sur le document pour définir la relation entre bénévoles et permanents sur ce genre d'activité.

Yannick regrette qu'aucune communication n'a été faite en néerlandais. Il regrette que la volonté des organisateurs n'ait pas plus été tournée vers l'international ni vers la Flandre.

Cependant, la communication bénéficie de plusieurs retours positifs et le travail de Déborah est salué.

DP : La clause nationale néerlandophone et international doit être noté dans le cahier des charges pour les éditions à venir.

ANNUAIRES DES SITES

L'annuaire est en ligne et prêt à être publié. Thomas fait la présentation de l'annuaire avec les différentes catégories et son utilisation.

On peut soumettre un nouveau site mais cela demande une validation (il faudra mettre un responsable pour valider les nouveaux sites).

Thomas demande que l'on critique ses catégories car tout est encore changeable. Il demande l'aide du CA pour une relecture.

On demanderait aux permanents une vérification annuelle des sites proposés et aux membres qui ont organisé les GNs de remplir la fiche de leur GN.

Attention, il faudrait faire attention aux périodes de battues et de chasses (voir avec l'agenda de la fédération de chasses et pêches).

Le modèle sera présenté en AG.

DP : Les administrateurs vérifieront les différentes catégories en remplissant l'un ou l'autre site dans le module.

PARTENARIAT BE LARP – LARP DEMO CREW

La charte a été travaillée avec Yannick, Antoine et Thomas. Antoine présente le document.

Un budget de 3.000€ sera prévu pour permettre aux bénévoles de Larp Demo Crew de développer leur projet.

Le CA décide que les bénéficiaires de ce service devront être membre de BE Larp et permettre à LDC de puiser dans l'enveloppe des 3.000€

AVATAR

Le CA note la querelle opposant Steve Lhomme et Jean-Sébastien Hermant après une présentation des faits par Benjamin et Antoine.

Benjamin précise que le rôle des permanents est d'accompagner les organisateurs et les bénévoles mais pas de trancher sur une telle décision.

Après discussion, il est décidé que le rôle du CA n'est pas de trancher entre ces deux points de vue mais plutôt de tenir un rôle de médiateur entre les différents bénévoles du projet.

Thomas est désigné pour contacter les deux protagonistes afin de les amener à discuter et de tirer cette situation vers le haut.

AP : Thomas contactera Steve Lhomme et Jean-Sébastien Hermant le plus rapidement possible pour convenir un moment de discussion.

PRISE DE REcul SUR LE FONCTIONNEMENT DU CA

Alice présente le document ainsi que sa réflexion qui l'a amené à se positionner sur cette problématique.

Il sera intéressant de garder cette réflexion et de continuer à le continuer les années suivantes. Il serait intéressant de fixer rapidement tous les CA de l'année.

Le CA note aussi qu'énormément de temps et d'énergie ont été consacré à AVATAR. Ce n'est pas normal pour un événement de 16 ans même avec les moments de crise connus.

NOTE : AVENIR ÉVÉNEMENT PHARE DE LA FÉDÉRATION

La note est remise en page. Elle est orientée sur 4 solutions (analyse SWOT et une préférence).

Elle sera envoyée par mail fin de semaine et présentée en AG sous la forme d'une activité similaire à celle utilisée lors de la mise au vert.

NOTE : POLITIQUE INTERNATIONALE

Présentation de la note par Benjamin. Elagage de la proposition impliquant la prise en charge de la politique internationale par les permanents uniquement.

NOTE : PERSPECTIVE FINANCIÈRE

Benjamin présente la note. La création d'une équipe d'animation bénévole accompagnée et formée par les permanents semble se dégager comme solution.

Cette proposition sera présentée à l'AG.

BILANS : MORAL ET PERMANENTS

Benjamin présente les différents bilans et répond aux questions des administrateurs.

PROJET PILOTE : ANTENNE LIÉGEOISE

Projet reporté.

MIA

Le CA approuve la participation de BE Larp à la Made In Asia. Yannick donnera à Deborah les contacts de « Division 14 » pour qu'elle puisse les contacter et voir s'ils peuvent nous aider.

Pour la note,
Benjamin Anciaux